

**PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DE L'EURODISTRICT PAMINA**

**Réunion du 2 juin 2017 à Landau**

**Délibération n°15/2017 – Compte-rendu de l'Assemblée du 11 janvier 2017**

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- approuve le compte-rendu de la séance de l'Assemblée du GECT Eurodistrict PAMINA en date du 11 janvier 2017.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°16/2017 - Nouvelles adhésions au GECT Eurodistrict PAMINA**

Sur proposition du Président, l'Assemblée prend connaissance des délibérations des quatre communautés de communes pour l'adhésion au GECT. Il s'agit des communautés de communes suivantes :

- communauté de communes Pays de Wissembourg
- communauté de communes Pays Rhénan
- communauté de communes Outre Forêt
- communauté de communes Sauer Pechelbronn

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°17/2017 - Plan d'action mobilité – état d'avancement des actions**

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- prend connaissance de l'état d'avancement des projets du plan d'action mobilité PAMINA (conformément au document joint en annexe),

- soutien les initiatives qui visent à obtenir des financements dans le cadre du programme INTERREGV Rhin supérieur pour le territoire de l'Eurodistrict, et propose de solliciter, au-delà des financements INTERREG, d'autres sources de financement (par exemple : Connecting Europe Facility/CEF, EFSI –Fonds européens pour les investissements stratégiques),
- sollicite l'administration de l'Eurodistrict pour l'organisation d'une rencontre de l'ensemble des acteurs concernés par la poursuite et le développement du plan d'action mobilité au courant du second semestre 2017

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°18/2017 - Elaboration du SRADDET Grand Est : participation des Eurodistricts**

Sur proposition du Président, l'Assemblée:

- Prend connaissance de l'élaboration du SRADDET comme nouvel instrument de planification de la Région Grand Est,
- Accueille favorablement le fait que le SRADDET (2017-2019) intègre une composante transfrontalière au niveau thématique et territorial,
- Approuve l'élaboration d'une prise de position commune des eurodistricts (Rhin supérieur et Saar-Moselle) pilotée par l'Eurodistrict PAMINA,
- Donne délégation au Bureau pour le suivi et la mise en œuvre de cette mission

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°19/2017 - Nouvelle convention relative à la mise en œuvre de la «Mission INFOBEST PAMINA» 2018-2020**

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- approuve les propositions de modifications budgétaires pour les années 2018 à 2020, avec une participation financière de l'Eurodistrict PAMINA à hauteur de 62 000 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,
- approuve l'utilisation du reliquat d'un montant de 15.263,44 € afin de procéder dès le 1<sup>er</sup> septembre 2017 au remboursement des frais à la collectivité employeur,

- autorise le Président à signer la nouvelle convention relative à la mise en œuvre de la mission INFOBEST PAMINA pour la période 2018-2020,
- délègue le suivi et la mise en œuvre de la mission INFOBEST PAMINA au Bureau.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

### **Délibération n°20/2017 - Interreg Volunteer Youth (IVY) – accueil d'un(e) jeune volontaire**

Sur proposition du Président, l'Assemblée:

- approuve l'accueil d'un/e volontaire dans le cadre de l'initiative INTERREG Volunteer Youth pour une période de maximum six mois ;
- approuve le principe de la prise en charge partielle (50%) du prix des titres d'abonnement correspondant au déplacement entre le lieu de résidence et le lieu de travail pour les volontaires de le cadre de l'initiative INTERREG Volunteer Youth
- approuve le principe d'un barème d'indemnités kilométriques relatif aux déplacements professionnels des volontaires dans le cadre de l'initiative INTERREG Volunteer Youth, sur la base suivante :

<u>Véhicule</u>	<u>Trajets (max. 2000km)</u>
5 CV ou moins	0,25 €
6 CV et 7 CV	0,32 €
8 CV et plus	0,35 €

- autorise le Président à signer la convention à intervenir et tout avenant relatif au projet ;
- délègue le suivi et la mise en œuvre du projet au Bureau.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

### **Délibération n°21/2017 - Projet Erasmus+ : La Jeunesse dans les espaces transfrontaliers**

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée:

- approuve la participation au projet Erasmus+ « La jeunesse dans les espaces transfrontalières » ainsi que l'accueil de deux délégations polono-tchèques et la participation à deux visites de délégations à l'Eurorégion Śląsk Cieszyński-Těšínské Slezsko dans le cadre de ce projet ;
- approuve une participation financière au projet à hauteur de 5 000 € ;

- autorise le Président à signer la convention à intervenir et tout avenant relatif au projet ;
- délègue la mise en œuvre du projet au Bureau.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°22/2017 - Demande de subvention – « Rencontres et mobilité aux bords du Rhin et fête transfrontalière du vélo »**

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- décide d'attribuer une subvention à l'Association « Parc Rhénan PAMINA » à hauteur maximale de 7.500 € pour la réalisation du projet « Rencontres et mobilité aux bords du Rhin et fête transfrontalière du vélo »,
- propose d'imputer les crédits correspondants sur le chapitre 6574.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°23/2017 - Déplacements professionnels et visites d'études de l'Eurodistrict – second semestre 2017**

Sur proposition du Président, l'Assemblée:

- approuve l'opportunité des cinq déplacements envisagés, la composition des délégations et la prise en charge des frais liés aux déplacements,
- propose d'imputer les crédits correspondants sur le chapitre 6251. Ce chapitre sera doté lors du vote du budget supplémentaire.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

## **Délibération n°24/2017 - Compte d'administration et compte de gestion 2016 du GLCT**

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée:

- approuve les chiffres du compte administratif du GLCT pour 2016 ainsi que les chiffres du compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental ;
- décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 du GLCT de manière suivante :
  - pour la section de fonctionnement :  
210 708,13 € au chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté » du GECT
  - pour la section d'investissement :  
19 008,49 € au chapitre 001 « Résultat d'investissement reporté » du GECT

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

## **Délibération n°25/2017 - Budget supplémentaire 2017 et DM1 du GECT**

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée:

- approuve le projet de budget supplémentaire et de DM1 pour 2017 qui s'élève en dépenses et en recettes à 996.429,87 €.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

## **Délibération n°26/2017 - Projet INTERREGV « Bassin d'emploi PAMINA » – Recrutement direct - Régime indemnitaire**

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée:

- adopte le profil de recrutement, à savoir un poste non permanent pour un temps non complet (60%) pour un emploi relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux, à l'échelon 3 - IM 418 ainsi que la fiche de poste destinée à la publication,
- décide l'instauration d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise (IFSE), dans les cadres d'emplois de la filière administrative, avec effet au 1er juillet 2017, pour le recrutement lié au projet INTERREGV « Bassin d'emploi PAMINA »,
- décide que l'évolution des montants maxima (plafonds) d'IFSE s'effectuera au même rythme et selon les mêmes conditions que les montants arrêtés pour les corps ou services de l'Etat,
- d'autoriser le GECT à fixer par arrêté individuel le montant perçu par l'agent au titre de l'IFSE, soit pour le recrutement une IFSE mensuelle de 350 €, sous réserve de l'avis du comité technique du centre de gestion du Bas-Rhin,
- d'autoriser le GECT à moduler les primes au vu de l'absentéisme,
- approuve l'adhésion volontaire au Centre de Gestion du Bas-Rhin,
- valide l'inscription de la dépense au budget supplémentaire 2017,

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

### **Délibération n°27/2017 - Convention avec l'ATIP : définition des missions**

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée:

- approuve les missions définies dans la convention,
- autorise le Président à signer la convention.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

### **Délibération n°28/2017 - Modification du règlement intérieur pour le personnel**

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée:

- adopte les modifications du règlement intérieur du personnel et de la gestion du temps de travail du GECT, sous réserve de l'avis favorable du comité technique du Centre de gestion du Bas-Rhin.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

### **Délibération n°29/2017 - Indemnités de fonction des présidents et vice-présidents – Remboursement des frais de déplacement**

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée décide :

- de ne pas arrêter de régime indemnitaire pour le Président et les vice-présidents au cas où ces derniers auraient reçu formellement une délégation du Président,
- de prendre en charge les frais de déplacement des conseillers à l'occasion des réunions de l'Assemblée, du Bureau ou des réunions instituées par délibération dont ils sont membres et des organes délibérants ou des bureaux des organismes où ils représentent le GECT lorsque la réunion a lieu dans une commune autre que la leur (base de remboursement de la fonction publique territoriale en annexe),
- de prendre en charge les frais de déplacement et de missions du Président lorsque ceux-ci sont générés par l'exercice de sa fonction (base de remboursement de la fonction publique territoriale en annexe),

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

### **Délibération n°30/2017 - Projet de règlement intérieur pour le GECT**

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée:

- approuve le règlement intérieur du GECT

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

### **Délibération n°31/2017 - Concours photo pour les jeunes sur Facebook**

Sur proposition du Président, l'Assemblée:

- approuve la réalisation d'un concours photo pour les jeunes sur Facebook dans le cadre du projet INTERREGV Rhin supérieur « Société civile : Animation de la société civile au sein des territoires des Eurodistricts »,
- adopte le règlement prévu à cet effet.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*